

A compter de janvier 2017, un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place dans les services des impôts des particuliers et les services des impôts des entreprises de Chaumont, de Saint-Dizier, de Langres et de Joinville, ainsi qu'au centre des impôts fonciers de Chaumont.

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact ») où ils accèdent, à tout moment, à de nombreuses informations et à l'offre en ligne mais aussi par téléphone ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, nos centres des finances publiques sont dotés d'un espace PC libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

